

Le 16 avril 2010 – Les négociations des modifications à l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs conclu entre le Canada et les États-Unis suivent leur cours. La deuxième séance officielle de négociation s'est tenue le 8 avril 2010.

Une grande partie du travail a été accomplie depuis le lancement officiel des négociations, le 27 janvier 2010.

Depuis cette date, des discussions sur la gouvernance ont été axées sur l'objectif de l'Accord ainsi que sur sa portée, sa vision, ses principes et son cadre de gestion. Des discussions ont également porté sur des dispositions concernant les examens et changements futurs de l'Accord.

Le 8 avril 2010, des hauts fonctionnaires d'Environnement Canada, d'Affaires étrangères et Commerce international Canada ainsi que du Département d'État et de l'Environmental Protection Agency des États-Unis se sont rencontrés dans le cadre de la deuxième séance formelle de négociation portant sur les modifications de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Au cours de cette séance de négociation, les progrès réalisés sur la gouvernance ont fait l'objet d'un examen, et les discussions à ce sujet ont été élargies pour y inclure l'examen d'approches axées sur le milieu comme les secteurs préoccupants, les plans d'aménagement panlacustres, le rivage, le dragage et les sédiments contaminés ainsi que l'eau souterraine. En outre, des travaux ont été amorcés sur d'autres dossiers spécifiques, notamment les nutriments, les substances toxiques, la pollution causée par les navires, la coordination de la science, les espèces aquatiques envahissantes, les habitats et les espèces ainsi que les répercussions liées aux changements climatiques.

Au cours des prochains mois, les négociateurs responsables des différents dossiers formuleront des recommandations quant aux orientations, aux éléments et aux approches concernant les modifications de l'Accord.

Le Canada et les États-Unis se sont engagés à continuer leur travail de mobilisation du public et ils ont prévu des mécanismes nationaux et binationaux supplémentaires dans le but d'accroître la participation du public et des intervenants des Grands Lacs aux étapes importantes dans le cadre du processus des négociations. Ces mécanismes comprennent une série de webinaires binationaux publics qui débiteront en mai. Au cours de cette série de webinaires, d'une durée de six semaines, les commentaires pourront être soumis écrits. En outre, le Canada et les États-Unis ont l'intention de tenir un forum public dans leur pays respectif vers la fin du processus de négociation.

Une troisième séance de négociation devrait avoir lieu au cours de l'été 2010. Elle portera sur l'analyse du progrès parcouru dans tous les dossiers, et les négociations seront alors axées sur l'étape de synthèse. On pourra ainsi s'assurer que l'Accord reflète l'interrelation de la gouvernance et des dossiers spécifiques. L'accent sera également mis sur la rédaction du texte modifié concernant l'Accord.